



No de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ
ST-ÉTIENNE
DE BEAUHARNOIS
485, Chemin St-Louis
St-Étienne-de-Beauharnois Qc J0S 1S0

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de St-Étienne-de-Beauharnois

Séance ordinaire du 13 juin 2017

Séance ordinaire du conseil tenue au lieu habituel des séances, ce mardi 13 juin 2017 à laquelle étaient présents : M. Martin Couillard, , M. Martin Dumaresq, M. Jacques Giroux, M. Guy Lemieux, Mme Lisette Montpetit sous la présidence de M. Gaétan Ménard, Maire formant quorum.

M. Benjamin Bourcier est absent à cette séance.

Mme Ginette Prud'Homme, Directrice générale et secrétaire trésorière est présente à cette séance.

Résolution no 17-085 Ouverture de la séance

Proposé par : M. Martin Dumaresq
Appuyé par : M. Jacques Giroux

Et résolu unanimement

Que la séance ordinaire du 13 juin 2017 soit et est ouverte.

Adopté

Résolution no 17-086 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposé par : M. Martin Couillard
Appuyé par : M. Guy Lemieux

Et résolu unanimement

Que l'ordre du jour de la séance ordinaire du 13 juin 2017 soit adopté.

Adopté



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de
St-Étienne-de-Beauharnois

Résolution no 17-087
Adoption du procès-verbal

Proposé par : M. Jacques Giroux
Appuyé par : Mme Lisette Montpetit

Et résolu unanimement

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 mai 2017 soit accepté tel que rédigé à l'exception de la résolution no. 17-075 qui devrait se lire « Proposé par : M. Jacques Giroux »

Adopté

Résolution no. 17-088
Présentation des comptes

Proposé par : M. Jacques Giroux
Appuyé par : Mme Lisette Montpetit

Et résolu unanimement

Que la liste des comptes payés et des comptes à payer en date 13 juin 2017 soit approuvée :

Chèques 14486 à 14545 au montant de \$346 768.87
Prélèvements 2487 à 2501 au montant de \$8 676.24

La liste des salaires est également déposée

Je, Ginette Prud'Homme, Directrice générale et secrétaire trésorière, certifie par la présence qu'il y a des crédits disponibles pour des fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus ont été projetées par le conseil municipal ainsi que les autres dépenses autorisées en vertu des résolutions du Conseil à cette séance.

Adopté



No de résolution
ou annotation



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de
St-Étienne-de-Beauharnois

Résolution no. 17-089
Transfert postes budgétaires

Proposé par : M. Martin Couillard
Appuyé par : Mme Lisette Montpetit

Et résolu unanimement

Qu'un montant de \$527 100 soit transféré du poste budgétaire Banque 54 11200 000 au poste budgétaire Dépôt à terme – Centre communautaire 54 12115 000

Qu'un montant de \$100 000 soit transféré du poste budgétaire Banque 54 11200 000 au poste budgétaire Dépôt à terme – Biblio 54 12116 000

Qu'un montant de \$230 000 soit transféré du poste budgétaire Banque 54 11200 000 au poste Dépôt à terme Construction 54 12114 000

Adopté

Résolution no. 17-090
Fête Nationale et Fête Stéphanoise

Proposé par : M. Martin Dumaresq
Appuyé par : Mme Lisette Montpetit

Et résolu unanimement

Que le conseil municipal autorise le Comité des Sports et Loisirs St-Étienne à utiliser le terrain du centre communautaire dans le cadre de la Fête Nationale et du festival Stéphanois de St-Étienne.

Adopté

Résolution no. 17-091
Activités – Comité des Sports et Loisirs

Proposé par : M. Martin Dumaresq
Appuyé par : Mme Lisette Montpetit

Et résolu unanimement

Qu'un montant de \$2 500 soit octroyé au Comité des Sports et Loisirs dans le cadre de leurs festivités pour le 150^e anniversaire.

Adopté



No de résolution
ou annotation



489, Chemin St-Louis
St-Étienne-de-Beauharnois Qc J0S 1S0

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de St-Étienne-de-Beauharnois

Résolution no. 17-092 État comparatif – Revenus et Dépenses

Proposé par : Mme Lisette Montpetit
Appuyé par : M. Jacques Giroux

Et résolu unanimement

Que les états comparatifs des revenus et dépenses en date du 13 juin 20176 soient acceptés tel que déposé.

Adopté

Résolution no. 17-093 Service Sécurité Incendie – Nouveaux pompiers

Proposé par : M. Jacques Giroux
Appuyé par : M. Guy Lemieux

Et résolu unanimement

Que le conseil municipal accepte la candidature de M. Benoit Mailloux, M. Steve Desforges, M. Jean Francois Rauzon et M. Maxime Brunet Giroux à titre de pompiers volontaires de la municipalité.

Adopté

Résolution no. 17-094 Rôle d'évaluation

Proposé par : M. Martin Couillard
Appuyé par : M. Martin Dumaresq

Et résolu unanimement

Que le conseil municipal informe la firme Leroux Beaudry, Picard et Associés de la reconduction des rôles triennaux d'évaluation pour les années 2018-2019-2020.

Adopté

Annotation no. 17-095 Ouverture soumission – Pavage Rang du Vingt

La secrétaire informe le conseil municipal de l'ouverture des soumissions du Pavage du Rang du Vingt devant témoins

Ali Excavation	\$444 424,82
Les Pavages Chenail Inc.	\$391 789,75
Sintra Inc.	\$397 908,16



No de résolution
ou annotation



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de St-Étienne-de-Beauharnois

Les Pavages Ultra	\$469 139.34
Pavage Axion Inc.	\$414 801.33

L'approbation concernant les travaux pour le pavage du Rang du Vingt est reportée à une autre séance.

Résolution no. 17-096

Systeme automatisé d'envoi de message en mesure d'urgence – étude

CONSIDÉRANT le projet de règlement concernant la Loi sur la sécurité civile (chapitre S-2.3) publié dans la Gazette officielle du Québec le 12 avril 2017, 149^e année. Numéro 15;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité devra en tout temps être en mesure de lancer l'alerte et de mobiliser les personnes désignées par la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité devra également être capable de diffuser un message d'alerte en plus de lancer l'alerte à la population;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités rurales de la MRC de Beauharnois-Salaberry se sont réunies le 11 avril 2017 afin de réfléchir aux nouvelles obligations à venir;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs produits informatiques sont disponibles afin de répondre aux exigences;

CONSIDÉRANT QU' il est complexe de comparer les différents produits sur le marché;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Jacques Giroux
appuyé par : Mme Lisette Montpetit

Et résolu unanimement

De signifier à la MRC de Beauharnois-Salaberry l'intérêt de la municipalité de St-Etienne-de-Beauharnois de faire partie de l'étude d'analyse des produits spécialisés de systèmes automatisés d'envoi de message de masse de madame Josée Boudreault de la firme priorité strAJ.

Adopté



No de résolution
ou annotation



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de St-Étienne-de-Beauharnois

Résolution no. 17-097 Programme estival d'inspection

- ATTENDU** Que la municipalité de Saint-Étienne-de-Beauharnois participe au programme national de classification horticole des Fleurons du Québec;
- ATTENDU** Que la municipalité célèbre en 2017 son 150^e anniversaire;
- ATTENDU** Que la période estivale constitue le temps de l'année le plus actif au niveau de la construction;
- ATTENDU** La réglementation municipale en vigueur;
- ATTENDU** Que le Conseil et l'administration municipale travaillent conjointement au développement de la qualité de vie et du sentiment d'appartenance à Saint-Étienne-de-Beauharnois;

En conséquence,

Il est proposé par : M. Martin Couillard
appuyé par : M. Martin Dumaresq

Et résolu unanimement,

D'informer la population par le biais du bulletin municipal que, durant la période estivale, le Responsable de l'urbanisme priorisera les interventions suivantes lors de ses inspections:

- 1) Inventorier et inspecter les bâtiments agricoles vétustes;
- 2) Effectuer la surveillance des travaux effectués sans permis;
- 3) Surveiller et contrôler les travaux effectués en rive des cours d'eau.

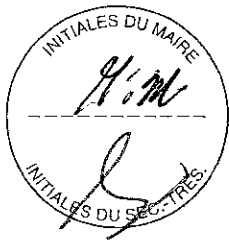
Adopté

Résolution no. 17-098 Avis de motion – Règlement no. 2010-171-1

M. Martin Couillard donne un avis, par les présentes, que sera présenté pour adoption du conseil le Règlement no. 2010-171-1 portant sur la sécurité, la paix et l'ordre.

Résolution no. 17-099 Avis de motion – Règlement no. 2010-172-3

M. Guy Lemieux donne un avis, par les présentes, que sera présenté pour adoption du conseil le Règlement no. 2010-172-3 portant sur le stationnement.



No de résolution
ou annotation



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de St-Étienne-de-Beauharnois

Résolution no. 17-100 Avis de motion – Règlement no. 2010-174-2

M. Jacques Giroux donne un avis, par les présentes, que sera présenté pour adoption du conseil le Règlement no. 2010-174-2 portant sur les nuisances.

Résolution no. 17-101 Cazelais – Ralentisseur

Proposé par : M. Martin Dumaresq
Appuyé par : M. Martin Couillard

Et résolu unanimement

Que le conseil municipal autorise l'installation de dos d'âne allongé dans le secteur Cazelais permettant de réduire la vitesse dans le quartier.

Adopté

Résolution no. 17-102 Accotement – Rang St-Laurent

Proposé par : M. Martin Couillard
Appuyé par : M. Jacques Giroux

Et résolu unanimement

Que le conseil municipal autorise les travaux de réfection d'accotement dans le Rang St-Laurent en asphalte recyclé sur une longueur de 8800 mètres au coût de \$15,700 plus taxes à la firme Noel & Fils (9124-4277 Québec Inc.) et que les travaux soient exécutés.

Adopté

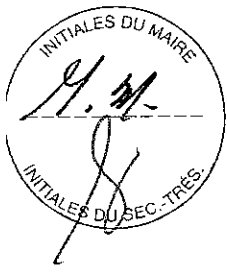
Résolution no. 17-103 Achat d'équipements et mobiliers

Proposé par : M. Jacques Giroux
Appuyé par : Mme Lisette Montpetit

Et résolu unanimement

Que le conseil municipal autorise Mme Ginette Prud'Homme, Directrice générale et secrétaire trésorière à faire l'achat des équipements et mobiliers nécessaires pour le centre communautaire tel que notifiés aux assurances.

Adopté



No de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ
ST-ÉTIENNE
DE BEAUHARNOIS
489, Chemin St-Louis
St-Étienne-de-Beauharnois QC J0S 1S0

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de St-Étienne-de-Beauharnois

Résolution no. 17-104 Tarif Élection

Proposé par : Mme Lisette Montpetit
Appuyé par : M. Martin Couillard

Et résolu unanimement

Qu'un montant de \$40/heure soit alloué à la directrice générale et secrétaire trésorière pour le temps supplémentaire durant le processus électoral ainsi que pour temps supplémentaire durant le processus d'approbation de règlement.

Adopté

Résolution no. 17-105 Levée de la séance

Proposé par : M. Martin Dumaresq
Appuyé par : M. Guy Lemieux

Et résolu unanimement

Que la séance ordinaire du 13 juin 2017 soit levée à 22h.

Adopté

Gaétan Ménard
Maire

Ginette Prud'Homme
Directrice générale et secrétaire trésorière